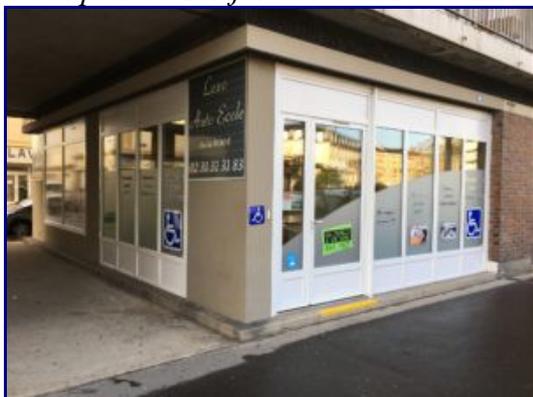


## CONDUITE ACCOMPAGNÉE



*à compter du 1er janvier au 31 décembre 2024*



### **Formule 23 heures en boîte manuelle**

#### **Formation pratique**

- 1 heure d'évaluation de départ obligatoire
- 20h de cours de conduite de 1 heure
- 2h de RDV préalable
- 1 accompagnement examen de conduite

TOTAL : 1 244 euros TTC (dont TVA 20% = 207,33 euros)

---

### **Formule 16 heures en boîte automatique**

#### **Formation pratique**

- 1 heure d'évaluation de départ obligatoire
- 13h de cours de conduite de 1 heure
- 2h de RDV préalable
- 1 accompagnement examen de conduite

TOTAL : 979 euros TTC (dont TVA 20% = 163,67 euros)

---

#### ***Pièces à fournir***

- Carte d'identité de l'élève en cours de validité
- Permis AM
- 2 e-photos + signature
- Justificatif de domicile (moins de 6 mois)
- Attestation de recensement si + de 16 ans
- 1 enveloppe format 50 gr
- Carte d'identité de l'hébergeant
- Attestation d'hébergement (moins de 6 mois)



### ***Hors forfait***

- Accompagnement examen conduite : 50 euros / 55 euros en boîte automatique
- 2h de RVP en conduite, 2h de RVP en salle : 50 euros l'heure / 55 euros en boîte automatique
- Leçon de conduite de 1 heure : 50 euros / 55 euros en boîte automatique

### **Les avantages de la conduite accompagnée**

La phase de conduite accompagnée vient compléter les 20 séances de conduite que vous aurez déjà effectuées en auto-école. Tout au long de cette phase, vous serez sous la responsabilité de votre ou vos accompagnants hors du cadre de l'auto-école, avec lequel vous allez acquérir une véritable expérience de la route.

Elle offre aussi de nombreux avantages :

- 70% de chance d'obtenir son permis de conduire du premier coup
- Réduction de la surprime d'assurance relative aux jeunes conducteurs
- Réduction de la période probatoire à 2 ans au lieu de 3 ans
- Attribution des 12 points en 2 ans au lieu de 3 ans
- Gagner de l'assurance au volant
- Améliorer vos acquis